

Centre de Formation CAPEYRON NORD

3 rue Vert Castel, 33700 Mérignac
05.70.21.64.70 / contact@caces-bordeaux.fr
www.formation-caces-bordeaux.fr

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® R486 – Nacelles Elévatrice de personnel catégorie A-B-C



Implanté à Mérignac (33700) et à Cubzac les Ponts (33240) dans le département de la Gironde.

Notre équipe vous accueille sur nos plateaux techniques en conformité avec la nouvelle réglementation CNAMTS 2020.

Nos formateurs et testeurs se déplacent en entreprise dans toute la France pour former les salariés dans les domaines du BTP, de la conduite d'engins de manutention, de la logistique, du CACES®

MODALITES ET DELAI D ACCES

Passer un test de positionnement pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul. Remplir la fiche de renseignements stagiaire

Entrer en formation sous 6 semaines maximum. Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

ACCESSIBILITE Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter/ réfèrent au 06.40.88.65.75

Objectif de la formation : être capable de manipuler les plates-formes élévatrices mobiles de personnes en toute sécurité, suivant la recommandation R 486 de la CNAM cat A-B-C

DUREE DE LA FORMATION

- Initial : de 21 h à 35 h soit 3 à 5 jours Variable selon le nombre de catégories
- Recyclage : 14h soit 2 jours variable selon le nombre de catégories

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00 Lieux des formations : ROUTE D'ASQUES CUBZAC LES PONTS LES PONTS 33420, 3 RUE VERT CASTEL MERIGNAC 33700.

- **TARIF à partir de 690 € H.T**

En Recyclage Prix variable selon les catégories type A-B-C

PARTIE THEORIQUE – 1 Jour

1. Pourquoi une formation
2. Réglementation
3. Règles essentielles de prévention
4. CACES® et autorisation de conduite
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. Rôles des organismes
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 486 de la CNAM
9. Les caractéristiques
10. Les obligations du constructeur et du loueur
11. Technologie
12. Les risques
13. Les règles d'utilisation
14. Les règles de conduite
15. Les éléments d'adéquation
16. Les dispositifs de sécurité
17. Les consignes de sécurité
18. Les dangers et les interdits
19. Pratique

Si formation demandée :

20. AIPR si inclus dans la formation : Intervention à proximité des réseaux, obligatoire à partir de janvier 2019

PARTIE PRATIQUE – 1 à 3 jours selon le nombre de catégories La pratique concerne uniquement la formation en initial

La pratique est adaptée aux manipulations demandées pour chaque catégorie d'engins appartenant au CACES® R486. Conformité et entretien quotidien-maintenance Chargement /déchargement sur porte-engins en options pour certaines catégories. Prise et fin de poste.

PARTIE TESTS – 1 Jour

Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Tout conducteur ou futur conducteur de nacelle élévatrices.

Pour la formation initiale :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et comprendre le français
- Savoir compter (4 opérations)

Pour le recyclage : ...Avoir déjà été titulaire d'un CACES R386m ou R 486

Informations complémentaires

- Aptitude médicale à la conduite en sécurité des nacelles, spécifier sur le certificat.
- Pour prétendre au recyclage, il est conseillé de justifier de l'utilisation de l'engin concerné, Pendant une durée de 50 heures sur une période de 5 ans.

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Être capable de conduire les nacelles en toute sécurité, suivant la recommandation R486 de la CNAM sans faute éliminatoire relative à la sécurité.
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R486 valable 5 ans

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
- Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
 - Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

MOYENS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum dont 4 stagiaires débutants (en initial) maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
 - Apporter les compétences nécessaires à la conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnes en situation de travail
 - Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de plates-formes élévatrices mobiles de personnes.
 - Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
 - Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques



Contact :

Service technique et commercial :

DROIT LOUIS /DROIT CORINE

VANINA EYQEM

05.57.21.64.70

contact@caces-bordeaux.fr

Service comptabilité : Droit Corine

07.68.84.72.64